



Association Sportive Saint-Pierraise

— * —

assp@cheznoo.net

B.P. : 338 – Tél. : 05 08 41 26 95
Rue Georges Daguerre
97500 Saint-Pierre et Miquelon

Règlement tournoi de sixte ASSP

Article 1 – Modalités du tournoi

L'ASSP organise le samedi 19 juillet 2020 un tournoi de sixte qui aura lieu dès 9h30 au stade Léonce Claireaux.

Il est demandé aux équipes de se présenter au stade dès 9h00 soit 30 minutes avant le début des rencontres. Le tournoi est dit « open » donc ouvert à tous dès l'âge de 16 ans, licenciés ou non, vétérans, féminines, etc.

Les équipes sont composées d'un gardien de but, de 5 joueurs de champ et le cas échéant de remplaçants avec un nombre maximum de 9 joueurs au total.

Seuls les joueurs figurant sur la fiche d'inscription pourront prendre part au tournoi. Le remplacement d'un joueur pourra se faire à tout moment du match.

Chaque joueur d'une même équipe devra porter un maillot identique. A défaut, les organisateurs pourront mettre à disposition des équipes, à titre exceptionnel, un jeu de chasubles qui devra leur être remis à la fin de chaque match.

Les équipes devront se présenter trente minutes avant le début du tournoi à la table de marque.

Article 2 – Annulation du tournoi

Les organisateurs se réservent le droit, à tout moment, d'annuler le tournoi en cas d'inscriptions insuffisantes d'équipes, de conditions météorologiques défavorables ou pour toutes autres raisons.

Les organisateurs préviendront alors le responsable de chaque équipe inscrite et les droits d'inscription lui seront restitués.

Article 3 – Inscription des équipes

L'engagement des équipes est composé de la fiche d'inscription dûment remplie et du paiement des droits d'inscription avec ticket repas pour la pause de midi (15€ par joueurs à régler la veille du tournoi dernier délai).

L'inscription de l'équipe au tournoi vaut acceptation du présent règlement par l'ensemble des membres de l'équipe.

Article 4 – Organisation des matchs

La durée des matchs de poule est de 1 fois 12 minutes.

La durée des matchs de classement est de 2 fois 10 minutes.

Le classement s'effectue comme suit :

Match gagné : 3 points

Match nul : 1 point

Match perdu / forfait : 0 point

En cas d'égalité de point à l'issue des matchs de poule, les équipes seront départagées comme suit : Résultats ayant opposé les deux équipes concernées, meilleure différence de but, meilleure attaque, meilleure défense.

A partir des matchs de classement, en cas d'égalité à la fin du match, les équipes seront départagées par une série de 3 tirs au but. Si il y a égalité, la série continue, un tir par un tir, jusqu'à ce qu'il y ait un vainqueur.

Article 5 – Règles du jeu

Les rencontres sont dirigées par des arbitres bénévoles.

Le port de chaussures à crampons et de protèges tibias sont fortement recommandés.

Les règles du jeu sont celles du football à 11, sauf :

- suppression du hors-jeu
- le gardien doit dégager à la main, même après une sortie de but.
- tous les coups francs sont directs.
- sur coup franc, tout joueur adverse devra se trouver à 6 mètres au moins du ballon.
- les touches se font au pied.
- les tacles sont strictement interdits.

Les règles de football concernant la passe au gardien sont appliquées et toute faute dans la surface sera sanctionnée par un pénalty.

Tout joueur sanctionné d'un carton rouge (faute violente, coup à l'adversaire ou arbitre...) ne pourra participer à la suite du tournoi.

Article 6 – Litige

Tout litige non prévu par le présent règlement sera tranché par les organisateurs, seuls compétents. Les décisions sont sans appel.

Article 7 – Responsabilités

Chaque représentant d'équipe est responsable de la bonne tenue, du respect et de la discipline de son équipe en toute circonstance.

L'organisateur du tournoi, décline toutes responsabilités en ce qui concerne les accidents corporels et matériels ainsi que les risques de vol, dégradations ou tout autre incident pouvant survenir aux joueurs du fait de leur participation au tournoi.

Chaque joueur doit, à ce titre, être assuré (assurance personnelle).

Article 8 – Divers

Restauration et buvette seront assurées sur place.